

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2023- 087014- 076- 06- 01- -2022/12/19-8:51:59
LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE- ASSAINISSEMENT- 2023- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24871931200105	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE LIMOGES
AMENDES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	43
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	44
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	45
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	50
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n° 1-2 du 2 juin 2008.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 097 915,00	18 097 915,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		18 097 915,00	18 097 915,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	22 181 600,00	22 181 600,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 181 600,00	22 181 600,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		40 279 515,00	40 279 515,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 251 850,00	0,00	7 061 850,00	7 061 850,00	7 061 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 228 110,00	0,00	6 440 000,00	6 440 000,00	6 440 000,00
014	Atténuations de produits	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 025,00	0,00	120 025,00	120 025,00	120 025,00
Total des dépenses de gestion des services		12 644 985,00	0,00	13 641 875,00	13 641 875,00	13 641 875,00
66	Charges financières	375 300,00	0,00	649 000,00	649 000,00	649 000,00
67	Charges exceptionnelles	141 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00	114 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 161 285,00	0,00	14 404 875,00	14 404 875,00	14 404 875,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	18 385,00	0,00	14 870,00	14 870,00	14 870,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 644 210,00	0,00	3 678 170,00	3 678 170,00	3 678 170,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 662 595,00	0,00	3 693 040,00	3 693 040,00	3 693 040,00
TOTAL		16 823 880,00	0,00	18 097 915,00	18 097 915,00	18 097 915,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 097 915,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	690 400,00	0,00	722 000,00	722 000,00	722 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 986 760,00	0,00	16 403 065,00	16 403 065,00	16 403 065,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		15 677 580,00	0,00	17 125 065,00	17 125 065,00	17 125 065,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	264 300,00	0,00	64 050,00	64 050,00	64 050,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 941 880,00	0,00	17 189 115,00	17 189 115,00	17 189 115,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	882 000,00	0,00	908 800,00	908 800,00	908 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		882 000,00	0,00	908 800,00	908 800,00	908 800,00
TOTAL		16 823 880,00	0,00	18 097 915,00	18 097 915,00	18 097 915,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 097 915,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 784 240,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 054 400,00	0,00	1 548 000,00	1 548 000,00	1 548 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 154 100,00	0,00	2 088 000,00	2 088 000,00	2 088 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 435 000,00	0,00	10 841 100,00	10 841 100,00	10 841 100,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	16 643 500,00	0,00	14 477 100,00	14 477 100,00	14 477 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 008 400,00	0,00	3 475 400,00	3 475 400,00	3 475 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 028 400,00	0,00	3 495 400,00	3 495 400,00	3 495 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 671 900,00	0,00	17 972 500,00	17 972 500,00	17 972 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	882 000,00		908 800,00	908 800,00	908 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 057 500,00		3 300 300,00	3 300 300,00	3 300 300,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 939 500,00		4 209 100,00	4 209 100,00	4 209 100,00
	TOTAL	21 611 400,00	0,00	22 181 600,00	22 181 600,00	22 181 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 181 600,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	803 280,00	0,00	6 184 380,00	6 184 380,00	6 184 380,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 087 025,00	0,00	9 003 880,00	9 003 880,00	9 003 880,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 890 305,00	0,00	15 188 260,00	15 188 260,00	15 188 260,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 891 305,00	0,00	15 188 260,00	15 188 260,00	15 188 260,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	18 385,00		14 870,00	14 870,00	14 870,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 644 210,00		3 678 170,00	3 678 170,00	3 678 170,00
041	Opérations patrimoniales (4)	3 057 500,00		3 300 300,00	3 300 300,00	3 300 300,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 720 095,00		6 993 340,00	6 993 340,00	6 993 340,00
	TOTAL	21 611 400,00	0,00	22 181 600,00	22 181 600,00	22 181 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 181 600,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

2 784 240,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 061 850,00		7 061 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 440 000,00		6 440 000,00
014	Atténuations de produits	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	120 025,00		120 025,00
66	Charges financières	649 000,00	0,00	649 000,00
67	Charges exceptionnelles	114 000,00	0,00	114 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 678 170,00	3 678 170,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		14 870,00	14 870,00
	Dépenses d'exploitation – Total	14 404 875,00	3 693 040,00	18 097 915,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 097 915,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	908 800,00	928 800,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 475 400,00	333 400,00	3 808 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 548 000,00	0,00	1 548 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 088 000,00	0,00	2 088 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 841 100,00	2 966 900,00	13 808 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	17 972 500,00	4 209 100,00	22 181 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 181 600,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	722 000,00		722 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 403 065,00		16 403 065,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	64 050,00	908 800,00	972 850,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		17 189 115,00	908 800,00	18 097 915,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 097 915,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 184 380,00	0,00	6 184 380,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 003 880,00	333 400,00	9 337 280,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 909 400,00	2 909 400,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	57 500,00	57 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 678 170,00	3 678 170,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		14 870,00	14 870,00
Recettes d'investissement – Total		15 188 260,00	6 993 340,00	22 181 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 181 600,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 251 850,00	7 061 850,00	7 061 850,00
60222	Produits d'entretien	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60228	Autres fournitures consommables	350 000,00	350 000,00	350 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	630 000,00	660 000,00	660 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 379 100,00	1 424 500,00	1 424 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 775 000,00	2 785 000,00	2 785 000,00
6062	Produits de traitement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	13 500,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6066	Carburants	75 000,00	108 000,00	108 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	274 500,00	219 000,00	219 000,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	40 000,00	40 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	69 000,00	55 000,00	55 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	11 000,00	9 000,00	9 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	170 000,00	180 000,00	180 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	6 550,00	5 750,00	5 750,00
61551	Entretien matériel roulant	94 000,00	94 000,00	94 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	61 000,00	56 000,00	56 000,00
6156	Maintenance	255 070,00	184 500,00	184 500,00
618	Divers	57 950,00	52 600,00	52 600,00
6226	Honoraires	10 500,00	7 500,00	7 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 200,00	5 100,00	5 100,00
6241	Transports sur achats	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	8 500,00	10 200,00	10 200,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	38 350,00	38 350,00	38 350,00
627	Services bancaires et assimilés	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 000,00	14 200,00	14 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6287	Remboursements de frais	505 000,00	352 700,00	352 700,00
6288	Autres	14 000,00	12 000,00	12 000,00
63512	Taxes foncières	80,00	3 300,00	3 300,00
6353	Impôts indirects	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	0,00	600,00	600,00
6358	Autres droits	350,00	350,00	350,00
6378	Autres taxes et redevances	6 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 228 110,00	6 440 000,00	6 440 000,00
6218	Autre personnel extérieur	93 000,00	63 000,00	63 000,00
6331	Versement de mobilité	35 135,96	36 682,00	36 682,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 422,69	16 100,00	16 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	34 920,14	36 418,00	36 418,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 265 226,40	3 395 217,00	3 395 217,00
6413	Primes et gratifications	900 553,51	935 687,00	935 687,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	40 383,21	42 230,00	42 230,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	590 853,77	616 106,00	616 106,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 021 690,35	1 066 251,00	1 066 251,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	14 203,59	14 686,00	14 686,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	41 800,00	40 200,00	40 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	14 481,00	15 036,00	15 036,00
648	Autres charges de personnel	158 639,38	160 587,00	160 587,00
014	Atténuations de produits (7)	25 000,00	20 000,00	20 000,00
706129	Reverst redevance modernizat° agence eau	25 000,00	20 000,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	140 025,00	120 025,00	120 025,00
6541	Créances admises en non-valeur	70 000,00	60 000,00	60 000,00
6542	Créances éteintes	70 000,00	60 000,00	60 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	25,00	25,00	25,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 644 985,00	13 641 875,00	13 641 875,00
66	Charges financières (b) (8)	375 300,00	649 000,00	649 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	370 000,00	625 000,00	625 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 700,00	4 000,00	4 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	8 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	141 000,00	114 000,00	114 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	141 000,00	114 000,00	114 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 161 285,00	14 404 875,00	14 404 875,00
023	Virement à la section d'investissement	18 385,00	14 870,00	14 870,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 644 210,00	3 678 170,00	3 678 170,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 644 210,00	3 678 170,00	3 678 170,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 662 595,00	3 693 040,00	3 693 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 662 595,00	3 693 040,00	3 693 040,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 823 880,00	18 097 915,00	18 097 915,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 097 915,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	31 213,71
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 213,71
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	690 400,00	722 000,00	722 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	630 000,00	660 000,00	660 000,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	60 400,00	62 000,00	62 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 986 760,00	16 403 065,00	16 403 065,00
703	Ventes de produits résiduels	0,00	450 000,00	450 000,00
704	Travaux	240 000,00	280 000,00	280 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 081 260,00	11 967 760,00	11 967 760,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	25 000,00	20 000,00	20 000,00
70613	Participations assainissement collectif	800 000,00	800 000,00	800 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	188 000,00	206 805,00	206 805,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 415 000,00	2 451 000,00	2 451 000,00
7068	Autres prestations de services	237 500,00	227 500,00	227 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	420,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	400,00	0,00	0,00
7588	Autres	20,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 677 580,00	17 125 065,00	17 125 065,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	264 300,00	64 050,00	64 050,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	250 000,00	50 000,00	50 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	14 100,00	14 050,00	14 050,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 941 880,00	17 189 115,00	17 189 115,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	882 000,00	908 800,00	908 800,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	882 000,00	908 800,00	908 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		882 000,00	908 800,00	908 800,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 823 880,00	18 097 915,00	18 097 915,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 097 915,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 054 400,00	1 548 000,00	1 548 000,00
2031	Frais d'études	984 400,00	1 472 000,00	1 472 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	65 000,00	71 000,00	71 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 154 100,00	2 088 000,00	2 088 000,00
2111	Terrains nus	215 000,00	215 000,00	215 000,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	430 000,00	270 000,00	270 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	10 000,00	80 000,00	80 000,00
2154	Matériel industriel	105 000,00	133 000,00	133 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	7 000,00	7 000,00
21562	Service d'assainissement	730 000,00	630 000,00	630 000,00
2182	Matériel de transport	580 100,00	680 000,00	680 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	37 000,00	52 000,00	52 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	13 000,00	13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	13 435 000,00	10 841 100,00	10 841 100,00
2313	Constructions	10 127 500,00	7 078 100,00	7 078 100,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 250 000,00	3 705 500,00	3 705 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	57 500,00	57 500,00	57 500,00
Total des dépenses d'équipement		16 643 500,00	14 477 100,00	14 477 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	20 000,00	20 000,00	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 008 400,00	3 475 400,00	3 475 400,00
1641	Emprunts en euros	620 000,00	610 000,00	610 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	333 400,00	333 400,00	333 400,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	2 467 000,00	2 467 000,00
1681	Autres emprunts	55 000,00	65 000,00	65 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 028 400,00	3 495 400,00	3 495 400,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 671 900,00	17 972 500,00	17 972 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	882 000,00	908 800,00	908 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	882 000,00	908 800,00	908 800,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	404 500,00	433 550,00	433 550,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	4 500,00	7 400,00	7 400,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	88 700,00	87 400,00	87 400,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 500,00	3 250,00	3 250,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	500,00	500,00	500,00
13918	Autres subventions d'équipement	374 300,00	370 700,00	370 700,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 057 500,00	3 300 300,00	3 300 300,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	333 400,00	333 400,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 412 500,00	2 823 300,00	2 823 300,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 645 000,00	143 600,00	143 600,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 939 500,00	4 209 100,00	4 209 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 611 400,00	22 181 600,00	22 181 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				22 181 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	803 280,00	6 184 380,00	6 184 380,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	502 650,00	6 033 480,00	6 033 480,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	66 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	234 630,00	150 900,00	150 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 087 025,00	9 003 880,00	9 003 880,00
1641	Emprunts en euros	14 087 025,00	6 536 880,00	6 536 880,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	2 467 000,00	2 467 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 890 305,00	15 188 260,00	15 188 260,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 891 305,00	15 188 260,00	15 188 260,00
021	Virement de la section d'exploitation	18 385,00	14 870,00	14 870,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 644 210,00	3 678 170,00	3 678 170,00
28031	Frais d'études	35 000,00	30 000,00	30 000,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 000,00	16 600,00	16 600,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 500,00	500,00	500,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 500,00	200,00	200,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 000,00	1 100,00	1 100,00
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	1 400,00	1 400,00
28131	Bâtiments	0,00	314 500,00	314 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	380 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	164 100,00	164 100,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	160 000,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	160 000,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 000,00	100,00	100,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	699 000,00	699 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	650 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	27 000,00	55 400,00	55 400,00
28155	Outillage industriel	7 000,00	5 100,00	5 100,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	583 310,00	583 310,00
281562	Service d'assainissement	700 310,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 000,00	1 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	4 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	347 000,00	347 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	348 000,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	1 000,00	0,00	0,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	2 000,00	0,00	0,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	0,00	200,00	200,00
2817411	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	1 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	1 295 200,00	1 295 200,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	1 000,00	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	940 000,00	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	35 000,00	0,00	0,00

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	1 400,00	1 400,00
281782	Matériel de transport (mad)	2 000,00	0,00	0,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	3 000,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	5 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	91 800,00	114 270,00	114 270,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	27 100,00	20 090,00	20 090,00
28188	Autres	7 000,00	2 700,00	2 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 662 595,00	3 693 040,00	3 693 040,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 057 500,00	3 300 300,00	3 300 300,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	333 400,00	333 400,00
2031	Frais d'études	3 000 000,00	2 909 400,00	2 909 400,00
238	Avances commandes immo. incorp.	57 500,00	57 500,00	57 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 720 095,00	6 993 340,00	6 993 340,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 611 400,00	22 181 600,00	22 181 600,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 181 600,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LTASS 2022/2023	21/10/2022	8 000 000,00	7 730 000,00	7 800,00	2 440 000,00	5 290 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
ASS090	27/10/2010	1 800 000,00	0,00	47 812,50	200 000,00	1 800 000,00
ASS096	28/12/2012	666 666,80	0,00	21 439,83	133 333,32	666 666,80
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		10 466 666,80	7 730 000,00	77 052,33	2 773 333,32	7 756 666,80

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					29 555 617,74									
1641 Emprunts en euros (total)					23 555 617,74									
ASS001	Société de Financement Local	01/01/2007	01/12/2006	01/03/2007	71 971,98	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	7,300	EUR	T	P	O	A-1
ASS002	Société de Financement Local	01/01/2007	01/03/2006	01/03/2007	123 496,10	F	Taux fixe à 5,73%	5,730	5,730	EUR	A	P	O	A-1
ASS004	Société de Financement Local	01/01/2007	01/01/2006	01/01/2007	200 535,62	F	Taux fixe à 5,95%	5,950	5,950	EUR	A	P	O	A-1
ASS016	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2007	16/09/2008	16/12/2008	441 751,79	V	TEC3 + 0,67%	4,500	4,500	EUR	T	P	O	A-1
ASS022	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2007	15/04/2006	15/04/2007	163 976,25	F	Taux fixe à 3,48%	3,480	3,480	EUR	A	P	O	A-1
ASS032	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2007	30/06/2006	25/07/2007	70 000,00	F	Taux fixe à 3,70%	3,700	3,700	EUR	A	P	O	A-1
ASS033	Société de Financement Local	01/01/2007	01/11/2006	01/02/2007	243 268,62	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	3,970	EUR	T	P	O	A-1
ASS034	Société de Financement Local	01/01/2007	01/07/2006	01/07/2007	13 284,91	F	Taux fixe à 6,90%	6,900	6,900	EUR	A	P	O	A-1
ASS035	Société de Financement Local	01/01/2007	01/06/2006	01/06/2007	106 061,57	F	Taux fixe à 6,80%	6,800	6,800	EUR	A	P	O	A-1
ASS036	Société de Financement Local	01/01/2007	01/11/2006	01/02/2007	124 315,31	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	7,300	EUR	T	P	O	A-1
ASS037	Société de Financement Local	01/01/2007	01/02/2006	01/02/2007	27 821,31	F	Taux fixe à 6,39%	6,390	6,390	EUR	A	C	O	A-1
ASS038	Société de Financement Local	01/01/2007	01/11/2006	01/01/2007	24 539,38	V	Euribor 3m + 0,25%, flooré à 0,00%	3,813	3,866	EUR	T	P	O	A-1
ASS045	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2007	25/10/2006	25/01/2007	142 500,00	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	3,250	EUR	T	C	O	A-1
ASS060	Société de Financement Local	01/01/2007	15/01/2006	15/01/2007	53 035,20	V	TAM Postfixé + 0,50%, flooré à 0,00%	2,640	2,640	EUR	A	P	O	A-1
ASS091	Société Générale	01/01/2011	01/11/2010	01/02/2011	1 003 292,01	V	Euribor 3m + 0,50%, flooré à 0,00%	1,546	1,567	EUR	T	P	O	A-1

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS093	Société de Financement Local	01/08/2009	01/12/2010	01/03/2011	55 000,00	F	Taux fixe à 3,40%	3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
ASS098	Crédit Foncier	08/11/2011	28/12/2012	28/03/2013	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,41%	1,596	1,623	EUR	T	C	O	A-1
ASS099	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	09/12/2013	31/12/2014	31/03/2015	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3,80%	3,800	3,800	EUR	T	C	O	A-1
ASS107	Société de Financement Local	01/01/2014	01/12/2013	01/03/2014	316 000,00	F	Taux fixe à 4,88%	4,880	4,880	EUR	T	C	O	A-1
ASS108	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2014	25/05/2014	25/06/2014	88 644,71	V	Euribor 1m + 0,13%, flooré à 0,00%	0,390	0,395	EUR	M	C	O	A-1
ASS109	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2014	01/11/2013	02/02/2014	191 441,90	V	Euribor 3m + 0,13%, flooré à 0,00%	0,356	0,356	EUR	T	C	O	A-1
ASS110	Société de Financement Local	01/01/2014	01/04/2013	01/04/2014	204 972,88	V	TAM + 0,16%, flooré à 0,00%	0,318	0,322	EUR	A	P	O	A-1
ASS111	Caisse des Dépôts et Consignations	01/01/2014	01/11/2013	01/02/2014	357 114,49	V	Euribor 3m + 0,47%, flooré à 0,00%	0,696	0,706	EUR	T	X	O	A-1
ASS112	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2014	25/05/2013	25/05/2014	92 072,71	V	Livret A + 0,75%	2,500	2,535	EUR	A	P	O	A-1
ASS117	Société de Financement Local	01/01/2014	01/11/2013	01/02/2014	259 691,07	V	Euribor 3m + 0,06%, flooré à 0,00%	0,286	0,290	EUR	T	P	O	A-1
ASS118	Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest	01/01/2014	05/11/2013	05/02/2014	111 677,04	V	Euribor 3m + 0,671%, flooré à 0,671%	0,898	0,898	EUR	T	P	O	A-1
ASS119	Société Générale	20/07/2015	31/12/2015	31/03/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,86%	1,860	1,886	EUR	T	C	O	A-1
ASS120	Société de Financement Local	03/06/2015	01/07/2015	01/10/2015	431 098,60	F	Taux fixe à 1,80%	1,800	1,800	EUR	T	C	O	A-1
ASS128	Société de Financement Local	01/01/2017	01/09/2016	01/09/2017	103 273,74	F	Taux fixe à 5,17%	5,170	5,170	EUR	A	P	O	A-1
ASS129	Société de Financement Local	01/01/2017	01/09/2016	01/03/2017	93 954,62	F	Taux fixe à 1,34%	1,340	1,340	EUR	S	P	O	A-1
ASS130	Société de Financement Local	01/01/2017	01/06/2016	01/06/2017	211 637,89	C	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,50% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,20%	4,230	4,301	EUR	A	P	N	B-1

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS131	Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin	01/01/2017	25/11/2016	25/02/2017	57 304,86	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	4,740	EUR	T	P	O	A-1
ASS132	Société de Financement Local	01/01/2017	01/11/2016	01/02/2017	302 132,27	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	4,900	EUR	T	P	O	A-1
ASS134	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2017	15/10/2016	15/01/2017	159 750,91	F	Taux fixe à 2,30%	2,300	2,300	EUR	T	P	O	A-1
ASS135	Crédit Agricole Centre Ouest	01/01/2017	20/10/2016	31/10/2017	210 000,00	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	1,650	EUR	A	P	O	A-1
ASS145	Caisse des Dépôts et Consignations	06/07/2021	27/12/2021	01/01/2024	11 500 000,00	V	Livret A + 0,60%	1,100	1,100	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					6 000 000,00									
ASS090	CA Corporate & Investment Bank	27/10/2010	15/03/2011	15/03/2012	4 000 000,00	V	Euribor 3m + 0,45%	1,617	1,639	EUR	A	C	O	A-1
ASS096	CA Corporate & Investment Bank	28/12/2012	28/03/2014	30/06/2014	2 000 000,00	V	Euribor 3m + 1,55%	1,736	1,765	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 256 706,39									
1681 Autres emprunts (total)					1 256 706,39									
ASS097	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	03/10/2013	03/10/2013	30/11/2015	233 600,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS121	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	17/02/2020	31/01/2023	132 803,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS122	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	17/12/2020	31/01/2023	107 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS123	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	17/12/2020	31/01/2023	149 100,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS125	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	17/02/2017	28/08/2017	30/09/2019	137 420,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS136	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	20/12/2016	31/08/2018	31/08/2019	157 652,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS137	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	20/12/2016	31/08/2018	31/08/2019	80 630,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS138	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	20/12/2016	31/08/2018	31/08/2019	67 494,38	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS139	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	17/12/2020	31/01/2023	30 600,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS141	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	31/10/2019	31/10/2020	44 156,17	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS142	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	31/12/2018	31/12/2019	52 020,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ASS143	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	15/06/2017	19/11/2018	31/12/2020	20 830,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
ASS144	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	12/05/2017	23/04/2020	31/05/2022	43 400,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					30 812 324,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 329 808,29					942 146,99	497 808,46	0,00	34 186,86
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 863 141,49					608 813,67	437 539,18	0,00	32 248,20
ASS001	N	0,00	A-1	22 489,42	3,67	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	5 413,76	1 495,76	0,00	100,41
ASS002	N	0,00	A-1	49 674,15	5,17	F	Taux fixe à 5,73%	5,730	7 170,00	2 846,33	0,00	2 022,81
ASS004	N	0,00	A-1	106 424,85	8,01	F	Taux fixe à 5,95%	5,950	9 280,51	6 332,28	0,00	5 764,03
ASS016	N	0,00	A-1	200 324,29	9,72	V	TEC3 + 0,67%	3,050	19 814,99	1 580,03	0,00	217,61
ASS022	N	0,00	A-1	33 463,53	2,29	F	Taux fixe à 3,48%	3,480	10 775,22	1 164,53	0,00	559,27
ASS032	N	0,00	A-1	42 045,31	13,57	F	Taux fixe à 3,70%	3,700	2 346,28	1 555,68	0,00	632,43
ASS033	N	0,00	A-1	140 322,05	12,34	V	Euribor 12m + 0,25%, flooré à 0,00%	2,733	8 855,07	1 788,86	0,00	488,72
ASS034	N	0,00	A-1	5 000,22	4,50	F	Taux fixe à 6,90%	6,900	871,19	345,02	0,00	141,66
ASS035	N	0,00	A-1	39 703,67	4,42	F	Taux fixe à 6,80%	6,800	6 931,69	2 699,85	0,00	1 293,76
ASS036	N	0,00	A-1	38 843,73	3,58	F	Taux fixe à 7,30%	7,300	9 351,22	2 583,46	0,00	352,85
ASS037	N	0,00	A-1	9 273,79	7,09	F	Taux fixe à 6,39%	6,390	1 159,22	592,60	0,00	473,87
ASS038	N	0,00	A-1	5 513,70	3,25	V	Euribor 3m + 0,25%, flooré à 0,00%	2,517	1 517,33	126,34	0,00	33,21
ASS045	N	0,00	A-1	22 500,00	2,82	F	Taux fixe à 3,25%	3,250	7 500,00	639,84	0,00	88,02

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS060	N	0,00	A-1	22 429,42	7,04	V	TAM Postfixé + 0,50%, flooré à 0,00%	2,420	2 494,67	426,16	0,00	1 060,28
ASS091	N	0,00	A-1	602 442,41	12,34	V	Euribor 3m + 0,50%, flooré à 0,00%	2,767	40 351,77	18 074,74	0,00	3 285,67
ASS093	N	0,00	A-1	7 000,00	1,67	V	Euribor 3m + 0,85%	3,117	4 000,00	196,77	0,00	9,57
ASS098	N	0,00	A-1	1 333 333,40	20,00	V	Euribor 3m + 1,41%	3,677	66 666,66	55 560,40	0,00	460,52
ASS099	N	0,00	A-1	1 800 000,00	12,01	F	Taux fixe à 3,80%	3,800	150 000,00	66 262,50	0,00	0,00
ASS107	N	0,00	A-1	244 000,00	30,44	F	Taux fixe à 4,88%	4,880	8 000,00	11 760,80	0,00	927,74
ASS108	N	0,00	A-1	18 770,90	2,40	V	Euribor 1m + 0,13%, flooré à 0,00%	2,310	7 508,28	511,70	0,00	6,55
ASS109	N	0,00	A-1	44 933,09	2,59	V	Euribor 3m + 0,13%, flooré à 0,00%	2,397	16 339,28	1 022,42	0,00	144,48
ASS110	N	0,00	A-1	97 064,71	5,25	V	TAM + 0,16%, flooré à 0,00%	2,080	14 590,56	0,00	0,00	2 692,29
ASS111	N	0,00	A-1	165 433,09	6,09	V	Euribor 3m + 0,47%, flooré à 0,00%	2,737	24 516,61	4 771,84	0,00	816,45
ASS112	N	0,00	A-1	51 130,81	8,40	V	Livret A + 0,75%	2,750	5 136,44	907,22	0,00	772,96
ASS117	N	0,00	A-1	97 674,26	4,09	V	Euribor 3m + 0,06%, flooré à 0,00%	2,327	21 605,21	2 335,11	0,00	388,87
ASS118	N	0,00	A-1	55 507,46	7,60	V	Euribor 3m + 0,671%, flooré à 0,671%	2,938	6 770,51	1 636,07	0,00	275,09
ASS119	N	0,00	A-1	533 333,24	8,00	F	Taux fixe à 1,86%	1,860	66 666,68	9 583,30	0,00	0,00
ASS120	N	0,00	A-1	222 734,18	7,50	F	Taux fixe à 1,80%	1,800	28 739,92	3 815,22	0,00	863,27
ASS128	N	0,00	A-1	73 862,91	9,67	F	Taux fixe à 5,17%	5,170	5 825,99	3 818,71	0,00	1 162,73
ASS129	N	0,00	A-1	30 969,30	2,16	F	Taux fixe à 1,34%	1,340	12 022,87	375,10	0,00	83,92

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS130	N	0,00	B-1	168 102,14	13,42	C	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,50% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,20%	4,230	8 577,30	7 209,48	0,00	3 992,51
ASS131	N	0,00	A-1	30 522,64	5,15	F	Taux fixe à 4,74%	4,740	5 247,06	1 354,42	0,00	116,48
ASS132	N	0,00	A-1	263 217,47	20,26	F	Taux fixe à 4,90%	4,900	7 664,63	12 758,25	0,00	2 052,23
ASS134	N	0,00	A-1	117 962,12	13,29	F	Taux fixe à 2,30%	2,300	7 541,13	2 648,39	0,00	529,10
ASS135	N	0,00	A-1	167 139,23	18,84	F	Taux fixe à 1,65%	1,650	7 561,62	2 757,80	0,00	438,84
ASS145	N	0,00	A-1	8 000 000,00	31,02	V	Livret A + 0,60%	2,600	0,00	206 002,20	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 466 666,80					333 333,32	60 269,28	0,00	1 938,66
ASS090	N	0,00	A-1	1 800 000,00	8,20	F	Taux fixe à 2,55%	2,550	200 000,00	42 641,67	0,00	1 813,33
ASS096	N	0,00	A-1	666 666,80	4,99	F	Taux fixe à 2,82%	2,820	133 333,32	17 627,61	0,00	125,33
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		901 728,35					63 606,02	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		901 728,35					63 606,02	0,00	0,00	0,00
ASS097	N	0,00	A-1	128 324,27	8,92	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	14 258,25	0,00	0,00	0,00
ASS121	N	0,00	A-1	66 401,93	14,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 426,80	0,00	0,00	0,00
ASS122	N	0,00	A-1	107 000,00	15,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 566,67	0,00	0,00	0,00

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS123	N	0,00	A-1	74 550,00	14,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 970,00	0,00	0,00	0,00
ASS125	N	0,00	A-1	109 019,87	15,76	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 939,82	0,00	0,00	0,00
ASS136	N	0,00	A-1	125 070,59	14,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	8 338,04	0,00	0,00	0,00
ASS137	N	0,00	A-1	64 050,08	13,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 575,01	0,00	0,00	0,00
ASS138	N	0,00	A-1	48 393,66	10,67	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 399,42	0,00	0,00	0,00
ASS139	N	0,00	A-1	30 600,00	15,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 020,00	0,00	0,00	0,00
ASS141	N	0,00	A-1	36 146,17	14,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 409,74	0,00	0,00	0,00
ASS142	N	0,00	A-1	43 939,47	14,01	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 138,53	0,00	0,00	0,00
ASS143	N	0,00	A-1	27 436,31	14,01	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 959,74	0,00	0,00	0,00
ASS144	N	0,00	A-1	40 796,00	15,42	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 604,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 231 536,64					1 005 753,01	497 808,46	0,00	34 186,86

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
ASS130	Société de Financement Local	211 637,89	168 102,14	1	20,00	01/06/2026 - 01/06/2036	Euribor 12m + 0,20%	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,50% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,20%	0,00	Si Euribor 12m Postfixé <= 5,50% alors Taux fixe à 4,23% sinon Euribor 12m Postfixé + 0,20%	4,230	7 209,48	0,00	0,92
TOTAL (B)		211 637,89	168 102,14						0,00			7 209,48	0,00	0,92
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		211 637,89	168 102,14						0,00			7 209,48	0,00	0,92

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	50	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 063 434,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	168 102,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	30/03/021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	
L	2033 - Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	
L	2051 - Concessions et droits similaires, brevets (logiciels, progiciels, licences)	4	
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles (frais de servitudes)	5	
L	2121-21721 - Agencements et aménagements - Terrains nus	20	
L	2125-21725 - Agencements et aménagements - Terrains bâtis	20	
L	2128-21728 - Agencements et aménagements - Autres terrains	20	
L	21311 DESHY-217311 DESHY - Construction de bâtiments d'exploitation (atelier déshydrat boues)	50	
L	21311 STEP-217311 STEP - Construction de bâtiments d'exploitation (ouvrages lourds)	50	
L	21311 BASS-217311 BASS - Construction de bâtiments d'exploitation (bassins décantation)	30	
L	21315-217315 - Construction de bâtiments administratifs	50	
L	21351-217351 - Instal gales-agenc-aménag constructions d'expl (électr, téléph)	15	
L	21355-217355 - Instal gales-agenc-aménag constructions admin (électr, téléph)	15	
L	2138-21738 - Autres constructions (bâtiments légers, abris)	15	
L	21411-217411 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments d'exploitation)	20	
L	21415-217415 - Constructions sur sol d'autrui (bâtiments administratifs)	20	
L	21451-217451 - Instal gales-agenc-aménag constructions sur sol d'autrui (bât exploit)	15	
L	21455-217455 - Instal gales-agenc-aménag constructions sur sol d'autrui (bât adm)	15	
L	21531-217531 - Réseaux d'adduction d'eau interne (pose de canalisations d'eau sur instal trait e.u.)	40	
L	21532-217532 - Réseaux d'assainissement (canal d'e.u., égouts, collecteurs, regards de visites)	60	
L	2154-21754 - Matériel industriel (nettoyeur HP, compresseur, échafaudage, échelle)	10	
L	2155-21755 - Outillage industriel (tronçonneuse, perforateur, trépied, matériel de station)	10	
L	21562-217562 - Matériel spécifique d'exploitation service d'assainissement (pompes, surpresseurs...)	15	
L	2157-21757 - Agenc. et aménag. Matériel, outillage industriels(réseau câblé fibre optique)	10	
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	10	
L	2182-21782 - Matériel de transport (véhicules, engins de T P, tracteurs, remorques)	8	
L	2183-21783 - Matériel de bureau et matériel informatique (calculatrice, photocopieur, ordinateur)	5	
L	2184-21784 - Mobilier (table, chaise, bureau, caisson, armoire, meuble classeur)	12	
L	2188-21788 - Autres immobilisations corporelles (tv, aspirateurs, appareils photos, magnétoscopes)	8	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Risques d'exploitation	0,00	15/10/2021	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 917 200,00	I 1 917 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 008 400,00	1 008 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	610 000,00	610 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	333 400,00	333 400,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	65 000,00	65 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		908 800,00	908 800,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	908 800,00	908 800,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 917 200,00	0,00	0,00	1 917 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 693 040,00	III 3 693 040,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 693 040,00	3 693 040,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	30 000,00	30 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 600,00	16 600,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	500,00
28121	Aménagement Terrains nus	200,00	200,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 100,00	1 100,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 400,00	1 400,00
28131	Bâtiments	314 500,00	314 500,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	164 100,00	164 100,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	100,00	100,00
28153	Installations à caractère spécifique	699 000,00	699 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	55 400,00	55 400,00
28155	Outillage industriel	5 100,00	5 100,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	583 310,00	583 310,00
281562	Service d'assainissement	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 000,00	1 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	347 000,00	347 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	0,00	0,00
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	200,00	200,00
2817411	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 295 200,00	1 295 200,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 400,00	1 400,00
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	0,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	114 270,00	114 270,00
28183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	25 000,00
28184	Mobilier	20 090,00	20 090,00
28188	Autres	2 700,00	2 700,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	Virement de la section d'exploitation	14 870,00	14 870,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 693 040,00	0,00	0,00	0,00	3 693 040,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 917 200,00
Ressources propres disponibles	IV 3 693 040,00
Solde	V = IV – II (6) 1 775 840,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	7 048 800,00
60222	PRODUITS D ENTRETIEN	20 000,00
60228	AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	350 000,00
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	660 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	15 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	32 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	375 000,00
604	ACHATS D ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 002 500,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	2 785 000,00
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	300 000,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	11 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 000,00
6066	CARBURANTS	105 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	18 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	85 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	114 500,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	40 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	55 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	3 000,00
61521	BATIMENTS PUBLICS	6 000,00
61523	RESEAUX	0,00
61523	RESEAUX	180 000,00
61528	AUTRES	5 750,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	90 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	2 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	4 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	20 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	30 000,00
6156	MAINTENANCE	250,00
6156	MAINTENANCE	2 000,00
6156	MAINTENANCE	45 250,00
6156	MAINTENANCE	137 000,00
618	DIVERS	200,00
618	DIVERS	49 500,00
6226	HONORAIRES	500,00
6226	HONORAIRES	7 000,00
6227	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	2 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	5 000,00
6241	TRANSPORTS SUR ACHATS	1 000,00
6256	MISSIONS	10 000,00
6257	RECEPTIONS	200,00
6261	FRAIS D AFFRANCHISSEMENT	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	38 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	10 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	14 200,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	16 000,00
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	352 700,00
6288	AUTRES	5 000,00
6288	AUTRES	7 000,00
63512	TAXES FONCIERES	3 300,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	8 000,00
6355	REDEVANCE VERSEE AU FNDAE	600,00
6358	AUTRES DROITS	350,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 248 425,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	0,00
6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	63 000,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6331	VERSEMENT MOBILITE	35 091,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	15 319,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	34 757,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	3 327 902,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	899 643,00
64141	INDEMNITE INFLATION	0,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	40 569,00
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	589 468,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	1 016 567,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	0,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	14 686,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 800,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D ENTREPRISE	39 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	15 036,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	155 587,00
014	Atténuations de produits	20 000,00
706129	REVERSEMENT AGENCE DE L EAU	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	120 015,00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	60 000,00
6542	CREANCES ETEINTES	60 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	15,00
66	Charges financières	649 000,00
66111	INTERETS REGLES A L ECHEANCE	625 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	4 000,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	0,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	113 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		14 199 240,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 673 000,00
6811	<i>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</i>	3 673 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	14 870,00
Total des dépenses d'ordre		3 687 870,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		17 887 110,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	720 000,00
6032	VARIATION DES STOCKS DES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	660 000,00
619	RABAIS, REMISES ET RISTOURNES OBTENUS SUR SERVICES EXTERIEURS	0,00
64198	Autres remboursements	60 000,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 195 260,00
703	VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	450 000,00
704	TRAVAUX	280 000,00
70611	REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	11 967 760,00
706121	REDEVANCE MODERNISATION RESEAUX COLLECTE	20 000,00
70613	PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF	800 000,00
7063	CONTRIB. DES COMMUNES OU DE L ETABLNT PUBLIC DE COOPN INTERCALE (EAUX PLUVIALES)	2 451 000,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	66 500,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	160 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
7581	FCTVA	0,00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	63 050,00
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	0,00
7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00
7717	DEGREVEMENTS D IMPOTS	50 000,00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	0,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D ELEMENTS D ACTIF	0,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D ELEMENTS D ACTIF	0,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 050,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		16 978 310,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	908 800,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L EXERCIC	908 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		908 800,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 887 110,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	13 050,00
6063	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00
6066	CARBURANTS	3 000,00
611		1 500,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	4 000,00
618	DIVERS	2 900,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	100,00
6256	MISSIONS	200,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	191 575,00
6331	VERSEMENT MOBILITE	1 591,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	781,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	1 661,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	67 315,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	36 044,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	1 661,00
6451	COTISATIONS A L U.R.S.S.A.F.	26 638,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	49 684,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D ENTREPRISE	1 200,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	205 635,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 170,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	5 170,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	5 170,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	210 805,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	2 000,00
64198	Autres remboursements	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	207 805,00
7062	REDEVANCES D ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	206 805,00
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	1 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		210 805,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		210 805,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

ASSAINISSEMENT COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	1 518 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 086 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 841 100,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 475 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		17 940 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	908 800,00
041	Opérations patrimoniales	3 300 300,00
Total des dépenses d'ordre		4 209 100,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		22 149 600,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	6 184 380,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 977 050,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		15 161 430,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 673 000,00
041	Opérations patrimoniales	3 300 300,00
021	Virement de la section d'exploitation	14 870,00
Total des recettes d'ordre		6 988 170,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		22 149 600,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		32 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		32 000,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 830,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		26 830,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 170,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		5 170,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		32 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 0000000100 2016/1 DEP ASSAINISSEMENT COLLECTIF	104 541 600,00	0,00	104 541 600,00	56 943 493,96	14 435 100,00	33 163 006,04

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	16,20	2,00	18,20
Adjt adm	C	4,00	0,00	4,00	2,60	1,00	3,60
Adjt adm Pal 1CI	C	9,00	0,00	9,00	6,60	1,00	7,60
Adjt adm Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		110,00	0,00	110,00	99,40	8,00	107,40
Adjt tech	C	18,00	0,00	18,00	11,00	6,00	17,00
Adjt tech Pal 1CI	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjt tech Pal 2CI	C	26,00	0,00	26,00	25,00	0,00	25,00
Agent maitrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent maitrise Pal	C	16,00	0,00	16,00	16,00	0,00	16,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur HCl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur en chef HCl	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien Pal 1CI	B	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Technicien Pal 2CI	B	12,00	0,00	12,00	10,40	1,00	11,40
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		130,00	0,00	130,00	115,60	10,00	125,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	368	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm Pal 1CI	C	ADM	499	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Adjt tech	C	TECH	1837	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien Pal 2CI	B	TECH	401	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				44 267,28		
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	368	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	430	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD Contrat à durée déterminée
Agent maitrise	C	TECH	380	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprentis Technicien	B	OTR TECH	395	44 267,28 0,00	A APP-Contrat : Apprenti 3-a°	A CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				44 267,28		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE - ASSAINISSEMENT - BP - 2023

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES :

Pour : 72

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/12/2022

Présenté par (1) le Président du Conseil Communautaire,

A Limoges le 14/12/2022

(1) le Président du Conseil Communautaire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ,

A Limoges, le 14/12/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUREIL - Bernard THALAMY	
BOISSEUIL - Philippe JANICOT	
BONNAC LA COTE - Claude BRUNAUD	
CHAPTELAT - Julie LENFANT	
CONDAT SUR VIENNE - Emilie RABETEAU	
CONDAT SUR VIENNE - Franck DAMAY	
COUZEIX - Gilles TOULZA	
COUZEIX - Martine BOUCHER	
COUZEIX - Monique DELPY	
COUZEIX - Sylvie BILLAT	
COUZEIX - Sébastien LARCHER	
EYJEAUX - Jacques ROUX	
FEYTIAT - Gaston CHASSAIN	
FEYTIAT - Laurent LAFAYE	
FEYTIAT - Marie-Claude BODEN	
ISLE - Gilles BEGOUT	
ISLE - Hélène CUEILLE	
ISLE - Marie LAPLACE	
ISLE - Pascal THEILLET	
LE PALAIS SUR VIENNE - Corinne JUST	
LE PALAIS SUR VIENNE - Denis LIMOUSIN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LE PALAIS SUR VIENNE - Ludovic GERAUDIE	
LE VIGEN - Jean-Luc BONNET	
LIMOGES - Amandine JULIEN	
LIMOGES - Catherine MAUGUIEN-SICARD	
LIMOGES - Corinne ROBERT	
LIMOGES - Emile-Roger LOMBERTIE	
LIMOGES - Geneviève LEBLANC	
LIMOGES - Gilbert BERNARD	
LIMOGES - Guillaume GUERIN	
LIMOGES - Gulsen YILDIRIM	
LIMOGES - Ibrahima DIA	
LIMOGES - Isabelle DEBOURG	
LIMOGES - Isabelle MAURY	
LIMOGES - Jamal FATIMI	
LIMOGES - Jean-Marie LAGEDAMONT	
LIMOGES - Jérémy ELDID	
LIMOGES - Laurent OXOBY	
LIMOGES - Marc BIENVENU	
LIMOGES - Marie-Eve TAYOT	
LIMOGES - Matthieu PARNEIX	
LIMOGES - Michel CUBERTAFOND	
LIMOGES - Nadine RIVET	
LIMOGES - Nathalie MEZILLE	
LIMOGES - Nezha NAJIM	
LIMOGES - Olivier DUCOURTIEUX	
LIMOGES - Patricia VILLARD	
LIMOGES - Philippe PAULIAT-DEFAYE	
LIMOGES - Rhabira ZIANI BEY	
LIMOGES - Rémy VIROULAUD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LIMOGES - Samia RIFFAUD	
LIMOGES - Sarah GENTIL	
LIMOGES - Sarah TERQUEUX	
LIMOGES - Shérazade ZAITER	
LIMOGES - Sylvie ROZETTE	
LIMOGES - Thierry MIGUEL	
LIMOGES - Vincent BROUSSE	
LIMOGES - Vincent JALBY	
LIMOGES - Vincent LEONIE	
LIMOGES - Vincent REY	
PANAZOL - Alain BOURION	
PANAZOL - Fabien DOUCET	
PANAZOL - Jocelyne LA VERDURE DELHOUME	
PANAZOL - Martine TABOURET	
PANAZOL - Pascale ETIENNE	
PEYRILHAC - Claude COMPAIN	
RILHAC-RANCON - François POIRSON	
RILHAC-RANCON - Nadine BURGAUD	
SAINT JUST LE MARTEL - Jöel GARESTIER	
SAINT-GENCE - Serge ROUX	
SOLIGNAC - Alexandre PORTHEAULT	
VERNEUIL SUR VIENNE - Anne-Marie COIGNOUX	
VERNEUIL SUR VIENNE - Pascal ROBERT	
VEYRAC - Jean-Yves RIGOUT	

Certifié exécutoire par (1) le Président du Conseil Communautaire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/12/2022, et de la publication le 22/12/2022

A Limoges, le 22/12/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.